



Fiche de rendement

*Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick et
Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick 2014-2017*



Légende :

Réalisé : ✓ Non réalisé : ✕

Promotion et attraction		
Mesures	État	Justification
1. Lancer un nouvel outil de recrutement pour le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB)	✓	
2. Élaborer un système de gestion des demandes pour sélectionner les meilleurs candidats	✓	
3. S'associer à l'Institut de la recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick afin de mener une étude sur les taux de rétention des immigrants	✓	
4. Collaborer avec les collègues et les universités du Nouveau-Brunswick pour élaborer une « stratégie de recrutement d'étudiants étrangers dans l'enseignement postsecondaire » provinciale	✓	
5. Organiser au moins trois ateliers annuels de renforcement des capacités des employeurs et élaborer un « modèle de recrutement des talents »	✓	
6. Le Ministère lancera un outil d'appariement des emplois visant à mettre en contact les employeurs et les personnes ayant exprimé leur volonté de travailler et de s'établir au Nouveau-Brunswick	✓	
7. Étendre l'outil d'appariement des emplois aux marchés internationaux	✓	
8. Élaborer une stratégie de marketing en organisant des événements de recrutement ciblés à l'échelle nationale et internationale	✓	
9. Développement de « l'application Mon Nouveau-Brunswick »	✕	D'autres médias sociaux se sont révélés efficaces et ont été utilisés pour la promotion.
10. Participer à au moins deux événements de recrutement communs avec nos partenaires du Canada atlantique	✓	
11. Diriger des partenaires régionaux dans l'élaboration d'une étude de recherche qui examine les retombées économiques de l'immigration au Canada atlantique	✓	
12. S'engager avec les municipalités du Nouveau-Brunswick pour mener une campagne sur les médias sociaux	✕	L'organisation responsable a décidé de ne pas participer au projet.

Entrepreneuriat

Mesures	État	Justification
13. Collaborer avec le gouvernement fédéral pour élaborer et lancer un projet pilote triennal de visa provisoire	✓ (PDR)	
14. Attirer 15 candidats dans la catégorie visa provisoire les 2 ^e et 3 ^e années du projet	S.O.	Un modèle de PDR a été visé en fonction des négociations avec le gouvernement fédéral.
15. Élaborer un cadre d'évaluation pour mesurer les résultats du projet pilote de visa provisoire	S.O.	Un modèle de PDR a été visé en fonction des négociations avec le gouvernement fédéral.
16. Le programme « incubateur d'entreprises » sera étendu à Fredericton	✓	
17. S'associer avec Investir NB et Développement économique pour former un groupe de travail interministériel axé sur l'amélioration de l'utilisation du répertoire provincial des entreprises à vendre au Nouveau-Brunswick.	✓	
18. Transférer 10 entreprises du répertoire provincial à de nouveaux arrivants ou à des entrepreneurs expatriés de retour, y compris à des membres des Premières Nations.	S.O.	Le travail se poursuit au catalogue provincial des entreprises du Nouveau-Brunswick à vendre avant de passer à ces étapes.
19. Officialiser une relation avec l'ICDE pour collaborer à des projets communs visant à faire connaître les possibilités d'entrepreneuriat auprès des collectivités des Premières Nations dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick	✗	L'organisation responsable a décidé de ne pas participer au projet.
20. En collaboration avec l'ICDE, le Ministère dirigera la mise sur pied d'un comité provincial centralisé pour étudier les possibilités de développement économique dans les collectivités régionales des Premières Nations.	✗	L'organisation responsable a décidé de ne pas participer au projet.
21. Mettre en place un programme de mentorat d'affaires pour offrir des activités visant à mettre des entrepreneurs des Premières Nations en relation avec des chefs d'entreprise établis au Nouveau-Brunswick	✗	L'organisation responsable a décidé de ne pas participer au projet.

Établissement et rétention

Mesures	État	Justification
22. Chercher des organismes intéressés et les aider à mettre sur pied un programme communautaire d'ambassadeurs	x	L'organisation responsable a décidé de ne pas participer au projet.
23. Évaluer le succès et la pertinence du projet pilote de programme communautaire d'ambassadeurs	x	L'organisation responsable a décidé de ne pas participer au projet.
24. Améliorer le portail de l'immigration du Nouveau-Brunswick pour y présenter un système d'aiguillage permettant de mettre en relation les immigrants et les organismes régionaux d'aide aux immigrants.	✓	
25. Améliorer les documents d'orientation provinciaux	✓	
26. Officialiser les relations du Ministère avec le Programme canadien d'intégration des immigrants (PCI) pour offrir des services d'orientation sur le terrain aux nouveaux arrivants	✓	
27. Effectuer un inventaire des services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants	✓	
28. Collaborer avec les organismes d'aide aux immigrants pour élargir l'accès aux services d'établissement et de formation linguistique	✓	
29. Mettre sur pied des groupes de travail multipartites pour établir en collaboration des parcours de reconnaissances des compétences des nouveaux arrivants	✓	
30. Travailler en partenariat avec les organismes provinciaux de réglementation pour mettre à l'essai un outil d'évaluation des qualifications professionnelles des immigrants avant leur arrivée	✓	
31. Consacrer des ressources à l'élaboration d'autres services de transition de carrière	x	Les objectifs du projet ont changé à l'arrivée des réfugiés syriens et des programmes sont en voie d'élaboration pour intégrer ces nouveaux arrivants dans les métiers.

Collectivités diversifiées et inclusives

Mesures	État	Justification
32. Effectuer un inventaire des outils d'éducation du public existants	✓	
33. Organiser au moins trois séances communautaires de sensibilisation chaque année	✓	
34. S'engager avec le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick et l'ICDE pour offrir un ensemble complet de formations sur la diversité culturelle propres aux différents secteurs	✓	
35. Réviser la politique provinciale sur le multiculturalisme (1984) afin qu'elle représente mieux les valeurs contemporaines du Nouveau-Brunswick.	x	La promotion et l'encouragement de la diversité et du multiculturalisme se sont poursuivis au cours d'autres projets.

Intégrité des programmes

Mesures	État	Justification
36. Mettre en place une équipe responsable de l'intégrité du Programme des candidats du Nouveau-Brunswick	✓	
37. Élaborer un cadre stratégique pour administrer le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick	✓	
38. Présenter une mesure législative provinciale relative à l'immigration	✗	Les dispositions législatives fédérales et l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur l'immigration demeurent en place pour conférer le pouvoir à la province pour ses programmes d'immigration.

Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone

Mesures	État	Justification
1. Le Ministère organisera au moins trois événements annuels de recrutement sur les marchés francophones et participera à ces événements	✓	
2. Le gouvernement collaborera avec CIC, soutenu par une annexe relative aux immigrants d'expression française du nouveau cadre d'immigration fédéral, pour créer un volet francophone au Programme des candidats du Nouveau-Brunswick	✓	
3. Le Ministère créera des partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux pour maximiser la présence internationale du Nouveau-Brunswick	✓	
4. Le Ministère utilisera la culture acadienne pour faire connaître la province et attirer des immigrants francophones et francophiles	✓	
5. Le Ministère examinera des moyens efficaces et économiques d'accroître sa présence sur le marché francophone international	✓	
6. Le Ministère commandera une étude pour comprendre les raisons pour lesquelles les immigrants francophones choisissent le Nouveau-Brunswick	✓	
7. Le Ministère élaborera une stratégie pour faire valoir les possibilités de planification de la relève auprès des entrepreneurs immigrants francophones	✓	
8. Le Ministère exploitera les possibilités de promotion et d'attraction sur les marchés francophones en élaborant des outils qui peuvent être utilisés par d'autres représentants gouvernementaux	✓	
9. Le gouvernement provincial négociera avec le gouvernement fédéral pour s'assurer que les fonds alloués à l'établissement reflètent l'augmentation de l'immigration francophone ciblée	✓	
10. Le gouvernement provincial négociera avec le gouvernement fédéral pour assurer que la dualité linguistique particulière du Nouveau-Brunswick soit reconnue	✓	
11. Le gouvernement provincial veillera à ce que des services d'établissement francophones soient offerts dans la province	✓	

Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone

Mesures	État	Justification
12. Le Ministère, en partenariat avec le Réseau en Immigration francophone du Nouveau-Brunswick, élaborera une campagne provinciale afin de faire connaître les avantages de l'immigration francophone auprès des employeurs du Nouveau-Brunswick	✓	
13. Le Ministère, en partenariat avec la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, évaluera la nécessité d'étendre les services d'immigration francophones	✓	
14. En collaboration avec la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, le Ministère offrira des ateliers à tous les organismes d'établissement au Nouveau-Brunswick sur les avantages de faire valoir les deux communautés linguistiques	✓	
15. Le Ministère collaborera avec le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick pour concevoir une trousse à outils polyvalente sur les avantages de l'immigration francophone	En cours	
16. Le Ministère étudiera la faisabilité d'offrir un programme incubateur relatif aux immigrants francophones à d'autres régions francophones du Nouveau-Brunswick	✓	
17. Le Ministère collaborera avec les organismes de développement économique pour élaborer une stratégie de planification de la relève pour nos entreprises francophones	En cours	
18. Le Ministère mobilisera le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et le Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (REDENB) pour qu'ils aident à faire connaître les avantages de l'entrepreneuriat des immigrants dans les régions francophones rurales du Nouveau-Brunswick	✓	
19. Le Ministère créera un groupe de travail interministériel sur l'immigration francophone	✓	
20. Le Ministère mènera des discussions sur les avantages à faire connaître les provinces de l'Atlantique comme région à l'aide de la marque reconnue de l'Acadie	✓	
21. Le Ministère travaillera plus étroitement avec les organismes de développement économique afin d'établir des liens entre les besoins du marché du travail et les candidats immigrants francophones et bilingues éventuels	✓	
22. Le Ministère collaborera avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick pour faire connaître les avantages de l'immigration afin de préserver la culture et la langue des municipalités francophones	✓	
23. Le Ministère exploitera ses relations existantes avec les ambassades du Canada dans les régions francophones pour utiliser leurs connaissances des marchés francophones	✓	
24. Continuer de collaborer avec le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick pour faire connaître l'immigration francophone comme moyen d'assurer l'équilibre linguistique du Nouveau-Brunswick	✓	
25. Collaborer avec CIC pour assurer l'uniformité des messages sur les avantages de l'immigration francophone	✓	
26. Le Ministère collaborera avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour déterminer les marchés qui peuvent répondre à la fois aux besoins des établissements et du marché du travail du Nouveau-Brunswick	✓	

Plan d'action pour favoriser l'immigration francophone

Mesures	État	Justification
27. Le Ministère collaborera avec le CCNB et l'Université de Moncton pour exploiter les partenariats existants sur les marchés francophones en s'assurant que les étudiants du Nouveau-Brunswick qui travaillent ou étudient à l'étranger disposent d'outils adéquats pour faire connaître le Nouveau-Brunswick comme destination pour étudier, travailler et vivre.	✓	
28. Le Ministère collaborera avec le CCNB, l'Université de Moncton et l'organisme Place aux compétences pour élaborer des documents qui permettront aux étudiants étrangers qui rentrent chez eux de faire connaître le Nouveau-Brunswick	✘	Le projet a été reporté à cause de contraintes opérationnelles.
29. Le Ministère établira un partenariat du Canada atlantique pour attirer et retenir dans la région les titulaires francophones d'un permis de travail délivré dans le cadre d'un programme vacances-travail comme source potentielle d'immigrants	En cours	
30. Le Ministère, par l'intermédiaire du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, dirigera l'élaboration d'une étude servant à mesurer la réussite des efforts à faire connaître la culture acadienne et la région de l'Atlantique comme destination de choix pour les immigrants francophones et francophiles	En cours	